

supplément de revenu garanti vivent actuellement en deçà du seuil de la pauvreté. Je m'inquiète et je me demande ce qui se produira durant les longs mois froids à venir, car tandis que le comité siège, discute ses besoins et exprime ses préoccupations, les prix continuent à monter.

Environ 17,000 Canadiens touchent des pensions d'invalidité et leur nombre s'accroît d'environ mille par mois. Les députés se rendent-ils compte que certains invalides ne touchent que \$100 par mois? S'il y a deux enfants dans la famille, le montant est porté à \$154 par mois. Les gens qui reçoivent des revenus fixes constatent, par suite des récentes hausses de prix, qu'ils doivent payer en moyenne \$4 de plus par mois pour leur combustible. Les \$4 de plus qu'ils paient pour le mazout sont autant de moins qu'ils peuvent consacrer à l'achat d'aliments.

• (1610)

Le ministère de la Santé et du Bien-être vient de publier les résultats d'une étude d'un an intitulée «Le Monde de l'assisté social», d'après laquelle 62 p. 100 des femmes qui touchent des prestations sociales assument seule la charge d'une famille. En Ontario et au Québec seulement, il y a 79,000 de ces femmes. Il y en a plus de 3,000 à Terre-Neuve, autant au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse, 10,000 en Alberta et 14,000 en Colombie-Britannique. Je me demande comment ces femmes et d'autres dont les revenus sont fixes ont réagi aux propos que tenait le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) la semaine dernière. Voici en effet ce qu'il aurait dit à Halifax, dans un discours:

Il faut que le public s'habitue à payer des prix plus réalistes pour les aliments. Nous devrions dire aux consommateurs que nous faisons du beau travail et qu'ils sont gâtés.

Gâtés? Et comment! Le présent gouvernement, à en juger d'après les propos du ministre, est-il insensible au point de dire aux personnes à revenus fixes qu'elles sont gâtées par les augmentations du prix des aliments? Je me demande si le ministre serait prêt à s'adresser aux Canadiens inquiets, tels les consommateurs, les assistés sociaux, les personnes âgées, les travailleurs pauvres, les 615,000 chômeurs, et tous ceux dont les revenus sont fixes, pour leur dire qu'ils sont gâtés.

On prévoit que 10 p. 100 de la population active du Québec et des Maritimes sera en chômage au début du printemps. Par ailleurs, les rapports de Statistique Canada ne tiennent pas compte des 100,000 élèves des programmes de recyclage de la main-d'œuvre et des 100,000 bénéficiaires de subventions aux initiatives locales. Tous ont des revenus minimums. Comment vont-ils se tirer d'affaire cet hiver? Le ministre de l'Agriculture semble ignorer complètement que l'un des groupes de consommateurs les plus désavantagés au Canada, ce sont les 6 millions de personnes qui vivent en deçà du seuil de pauvreté. L'impossibilité où ils sont de s'assurer une subsistance raisonnable n'est qu'une des facettes de leur indigence économique. Il importe également de savoir comment ils dépensent leur maigre revenu. S'ils sont obligés de payer très cher les biens qu'ils achètent on les frustre en fait des avantages que leur donne leur pouvoir de gagner. Il est bien peu réconfortant pour une veuve pensionnée de s'entendre dire par le ministre de l'Agriculture que les prix des aliments sont des aubaines. Il est bien peu réconfortant pour une mère nécessiteuse qui vit maigrement de sa pension, de savoir qu'une enquête sur les aliments trouvera probablement la réponse à ses besoins de tous les jours. Qu'importe à un vieillard de savoir que

Denrées alimentaires—Comité

sa pension augmentera d'ici le mois d'avril, peut-être, quand il voit les prix des aliments monter de jour en jour.

A mon avis, enquêter sur les prix des aliments n'est qu'un moyen de camoufler ce qui pour un bon nombre paraît être une situation plutôt sombre. Peuvent-ils attendre que le comité ait terminé ses audiences? La création d'un comité peut avoir un effet psychologique sur les personnes dont le revenu s'accroît en même temps que le prix des aliments, mais il est certain que les audiences du comité n'apporteront aucun soulagement immédiat. Je ne comprends vraiment pas comment le ministre peut affirmer, en présentant une telle motion, que le comité devrait soumettre son rapport dans un délai assez bref, et déclarer d'autre part, que l'étude devrait comprendre une évaluation des prix des aliments et des tendances qui se dessinent par tout le monde. Ce raisonnement n'est pas logique. Pour atteindre ces objectifs, il faudrait que le comité siège 24 heures par jour à longueur de semaine. Avec un mandat aussi flou et un rapport à remettre à une date indéterminée, le ministre semble tout à fait disposé à bien prendre son temps. Comme mon collègue, l'honorable député de Northumberland-Durham (M. Lawrence), l'a fait remarquer, pendant que le comité besognera tout l'hiver et une partie du printemps, il devra peu à peu assumer la responsabilité d'agir au lieu du gouvernement, le véritable responsable du coût élevé de la vie actuellement.

Qu'est-ce exactement qui doit nous préoccuper de ce temps-ci? Selon moi, c'est la hausse du prix des aliments au Canada. De 1961 à décembre 1972, le prix des aliments a augmenté de 47.1 p. 100. Le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Gray) se console en se disant que les Français doivent déboursier plus que nous pour se nourrir. Il nous assure également que le gouvernement a des plans d'action. Quels sont ces mystérieux projets dont on entend sans cesse parler et quand saurons-nous en quoi ils consistent?

Les députés savent-ils que le prix des principaux produits alimentaires a augmenté, sauf celui du lait en poudre, du beurre d'arachides et des aliments pour bébés? Il faudrait peut-être recommander comme aubaine au ministre de l'Agriculture les aliments pour bébés. Le ministre des Finances (M. Turner) a beau se vanter que l'inflation est plus faible au Canada que dans la plupart des pays européens, cela n'aide en rien les familles à faible revenu qui doivent payer 36 ou 37 c. pour une pinte de lait, et même beaucoup plus à certains endroits. Le ministre sait-il que le coût moyen d'un pain pour l'épicier est passé de 27.7 c. à 29.3 c. au début de décembre? Sait-il que le prix des œufs est de 11.2 p. 100 plus élevé que l'an dernier à la même époque, que le prix des légumes est monté de 8.6 p. 100 et que celui du bœuf a grimpé? Le prix du bœuf haché a monté de 17.3 p. 100 en 12 mois, le prix du foie de bœuf, de 15.6 p. 100, et celui de la viande à ragoût de près de 6 p. 100. Ce sont les bas morceaux qui ont augmenté le plus rapidement et ce sont précisément les morceaux dont se nourrissent le plus souvent les 6 millions de Canadiens qui vivent en deçà du seuil de la pauvreté.

Si les prix sont sans commune mesure avec les salaires des gens dans la plus grande partie du pays, ce sont surtout les Canadiens des régions éloignées et de la périphérie qui sont les plus mal partagés. Il suffit de songer aux territoires du Nord, où les prix des denrées alimentaires sont toujours beaucoup plus élevés que dans le Sud. Les hausses rapides de l'an dernier les ont rendus astronomiques dans ces régions. Tandis que les prix montent,